



Procès-Verbal Assemblée Générale 2025-2026

Association : « Mémoire & Patrimoine du Pays de Fénelon » (M.P.P.F)
Adresse : Pôle des services publics, 1 place de la mairie, 24590 Salignac-Eyvigues.

L'assemblée générale annuelle ordinaire de l'association s'est tenue cette année à la salle des fêtes de Salignac-Eyvigues le 15 février 2026, à 10 h.

Étaient invités les adhérents, les élus, les donateurs, les sympathisants, les anciens adhérents et toutes personnes intéressées par les activités de l'association.

Une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire, a été établie.

Quatre-vingt-et-un adhérents et sympathisants présents ou représentés (11 procurations), et 13 nouveaux adhérents.

L'Assemblée était présidée par les coprésidents de l'association assistés de l'ensemble du conseil d'administration, avec comme ordre du jour : le bilan moral des activités de 2025, la présentation du bilan financier, le renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration et les projets pour 2026.

Secrétaire de séance désigné : Claude Latour.

1. OUVERTURE DE SÉANCE

Marc Nicouleau coprésident ouvre la séance et remercie l'ensemble des personnes présentes.

Remerciements aux élus et autorités : Timothée Zucher, maire de Jayac ; Jean-Claude Veyssière, maire de Nadaillac ; Brigitte Teillac, présidente de "Prats d'Antan" ; Jean-Claude Grégory, secrétaire de l'AMPN.

Personnes excusées : Michel Lajugie, Michel Mariel, Marie-Claude et Jean-Pierre Dubois, Roger Dubois, Josette et Jean-Paul Pechmezac, Anne-Marie Roche, Paulette et Patrick Barde, Sylvie et Pascal Rochette, Josette Baruthel, Marie-Lyne Saulière, Anne-Marie du Breuil, Martine Veaux, Roger Crouzel, Marie-Hélène et Jean-Marie Bodet, Alain Debat, Francis Reider, Cécile Magne, Magali Coudert, Martine Durif, Nicole Deviers.

Il est précisé que certaines personnes sont empêchées par la garde d'enfants ou par leur participation à une autre assemblée générale à Saint-Amand-de-Coly.

2. HOMMAGE AUX MEMBRES DISPARUS EN 2025

Une pensée est adressée à : Denise Chappelle (principale mécène), Nicole Mainet-Delair, Claudie Froidefond, Huguette Debat.

3. REMERCIEMENTS

Le Conseil d'administration remercie : les animateurs, les maires, les conseillers municipaux, les bénévoles, les donateurs, ainsi que les partenaires financiers :

- L'intercommunalité du Pays de Fénelon (subventions fonctionnement et Rallye Fénelon)
- Les communes de Jayac, Salignac et Borrèze (subventions de fonctionnement)
- Les communes de Jayac et Paulin (participation au financement des panneaux signalétiques)
- L'Office de Tourisme du Pays de Fénelon (attribution en 2026 de la collecte "Ronde des Villages" : 0,50 € par participant, soit environ 2 200 €)

4. BILAN MORAL

L'association comptait 103 adhérents en 2025.

Un appel est lancé pour augmenter le nombre d'adhérents.

4-1. SAUVEGARDE DU PATRIMOINE IMMATÉRIEL

4-1-1 Culture occitane :

- Le 16 juin, la municipalité de Jayac a accueilli une trentaine de participants de l'atelier OC pour sa sortie annuelle. L'occasion de remercier Daniel Chavaroche pour son enseignement.
- Les ateliers de danse traditionnelle sous l'égide de l'ASCO se poursuivent à Proissans. Des cours sont également dispensés par vidéo.

4-1-2 Publications :

- L'association a édité *La vie du Colonel Rouvès*, racontée par Guy Mainet et Nicole Mainet-Delair, ouvrage présenté dans l'après-midi ce jour.
- Un autre ouvrage sur la période 39-45 est en cours de préparation. Un travail engagé depuis plus d'une vingtaine d'années : une série de transcriptions de témoignages de personnes, pour la plupart aujourd'hui disparus, enrichis de documents recueillis aux archives départementales. Le livre est structuré sur les événements d'histoire générale.

4-2. SAUVEGARDE DU PATRIMOINE BÂTI

4-2-1 Restauration du petit patrimoine

- Lavoir de Nadaillac : travaux reportés en raison de la grêle du 25/06/2025.
- Moulin de Nadaillac : le montant dévolu de 30 000 € n'est toujours pas affecté à la Fondation du Patrimoine comme demandé par MPPF et la mairie. En l'absence de réponse, notre association demandera un rendez-vous auprès du notaire.

4-2-2 Atelier de charronnage de Borrèze :

Une réunion a eu lieu avec le maire et les élus.

La convention proposée par la mairie a été amendée par le CA.

L'association MPPF remettra en fonctionnement l'atelier et confiera l'exploitation aux habitants de Borrèze.

Convention amendée validée à l'unanimité.

4-2-3 Église d'Eybènes :

Installation le 6 octobre d'un système d'assèchement (6 000 €).

Constat au 14 février : aucune aggravation ; l'efficacité semble positive en cette période très pluvieuse.

Recherche de subventions pour reprise des travaux.

4-2-4 Maison de la Lauze à Saint-Geniès :

La subvention Feder 2016 tant attendue a été perçue par la commune.

Les 9 000 € avancés par l'association à la mairie doivent être à présent affectés à des travaux bien définis sur le projet Maison de la lauze.

Le sujet sera abordé lors du prochain conseil municipal de Saint-Geniès.

4-3. VALORISATION DU PATRIMOINE

4-3-1 Panneaux signalétiques

- Apport de castine pour nivelage des sols par l'entreprise dédiée et le Sentier des Fontaines.
- Commande de panneaux de protection arrière des totems.
- Suite à la grêle, certains panneaux sont peut-être à remplacer sur Nadaillac. Possible décoloration UV. Garantie annoncée : 7 ans.

4-3-2 Géolocalisation du petit patrimoine

- Bilan à ce jour de l'opération débutée en 2017 : 40 demi-journées de géolocalisation et 411 sites répertoriés.

- Communes couvertes : Nadaillac, Jayac, Paulin, Archignac, Borrèze, Salignac, Eyvigues, Eybenes, Saint-Geniès, Saint-Crépin, Carlux. Extension vers le Pays de Fénélon Sud en cours.
Consultation carte de géolocalisation Google Maps via le site de l'association.

4-3-3 Rallye 2025 – 15 juin

Départ Orliaguet, pique-nique à Nadaillac et arrivée à Carlux.
Faible participation : 80 participants (date du 15 juin jugée peu favorable).
Réflexion sur un retour à la date habituelle, début des vacances de Toussaint.

4-3-4 Sortie découverte – 25 octobre

Une cinquantaine de participants ont visité les sites de coteaux périgourdins (Chavagnac-Grèze) et du Causse corrézien (Lissac-Chasteaux), puis retour par Estivals et Nadaillac.

4-3-5 Journées Européennes du Patrimoine

Des visites guidées étaient organisées pour l'église d'Eybènes et pour les villages pourvus en panneaux signalétiques. Peu de fréquentation en raison d'une météo maussade.

4-4. COMMUNICATION

4-4-1 Site internet

Le site internet a surtout pour vocation de donner des informations sur les activités programmées, de rendre compte de ces activités, de publier des galeries de photos sur ces événements.

Le site est aussi une bibliothèque dans laquelle est conservée une grande partie des archives de l'association depuis l'origine, en 2013.

On retrouve, de manière simplifiée, les mêmes choses sur Facebook.

Pour l'instant, le but est d'actualiser et d'améliorer l'existant.

Une démonstration de recherche de la carte de géolocalisation du patrimoine a été faite au cours de la réunion.

www.memoireetpatrimoine.fr

4-4-2 Fête des associations et du Jeu

Manifestation organisée cette année le samedi 30 août sur une demi-journée.

Aucun contact pour MPPF. Organisation essentiellement axée sur le jeu, non adaptée pour les associations culturelles.

5. BILAN FINANCIER 2025

Une copie a été remise à chaque participant.

5-1 Compte de résultat 2025 (fonctionnement sans les dons) : 22,37 euros

5-2 Compte de résultat 2025 sur provisions actions d'intérêt général :

- Fonds documentaires = 666,93 euros
- Sauvegarde Église d'Eybènes = -4 757,43 euros
- Sauvegarde atelier de charronnage = 482,93 euros
- Sauvegarde Lavoir de Nadaillac = 175,20 euros
- Maison de la Lauze à Pelvézy = 37,92 euros

Total compte de résultat global (fonctionnement, travaux & dons) = -3 053,55 euros

5-3 Bilan financier : Liquidités disponibles au 19/01/2026 :

- Fonctionnement = 9 383,44 euros
- Église d'Eybènes = -67,22 euros
- Fonds documentaire et publications = 5 257,57 euros
- Atelier de charronnage = 2 243,34 euros
- Lavoir de Nadaillac = 1 861,95 euros
- Panneaux patrimoine = 632,00 euros
- Maison de la Lauze = 1 617,12 euros
- Rallye Fénelon = 441,93 euros
- Parts sociales = 103,36 euros

5-4 Demande de participation aux communes

Compte tenu des aides apportées par le département, la communauté de communes, la commune de Nadaillac et les donateurs de la MPPF, il a été demandé aux 4 autres communes concernées d'apporter, sur une base volontaire, une contribution pour financer tout ou partie du déficit de l'opération, au prorata du nombre de panneaux.

Ont répondu favorablement, et nous les remercions vivement, les communes de Jayac et de Paulin :

- Jayac : 887 euros
- Paulin : 490 euros

Nous attendons les réponses d'Archignac (595 euros) et de Salignac (675 euros).

Nous rappelons que notre association a légué la totalité des panneaux aux communes concernées.

Charge aux communes de les entretenir ; MPPF se chargera des relations avec l'imprimeur en cas de besoin éventuel de remplacement.

Vote du bilan financier : adopté à l'unanimité.

6. RENOUELEMENT DU TIERS SORTANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Postes renouvelables :

Poste 1 : Anne-Marie Goujon – Poste 3 : Arlette Moisset-Segondat – Poste 15 : vacant – Poste 16 : France Gabard – Poste 17 : Claude Latour – Poste 18 : Basile Le Cam – Poste 19 : Yves Jaugey – Poste 23 : Patrick Barde

Nouveaux entrants :

Evelyne Kent au poste 15 – Christian Chevalier au poste 12

Les sortants : Arlette Moisset-Segondat et Basile Le Cam ont été vivement remerciés pour leurs actions au sein de notre association.

Les élus représentant le conseil communautaire devront être remplacés puisqu'ils ne postulent pas pour un nouveau mandat : Michel Mariel, Alain Vilatte, Michel Lajugie, Jean-Claude Veysière et Jacques Ferber.

Remaniement du bureau : comme le prévoient nos statuts, nous remanierons le bureau lors de notre prochain CA.

Nous devons notamment remplacer Françoise Lacombe, qui quitte son poste pour d'autres engagements mais reste membre du conseil d'administration. Elle fut également remerciée pour ses services rendus en tant que trésorière.

Si nous voulons pérenniser nos activités, nous devons recruter des personnes plus jeunes. Charge à chacun d'identifier des personnes qui pourraient être intéressées.

Election des membres du CA : Vote à l'unanimité

7. PROJETS ENVISAGES POUR 2026 :

1. Élaboration des textes complémentaires pour les QR codes des panneaux signalétiques.
2. Organisation d'une sortie découverte le samedi 4 juillet 2026. Idée retenue : St-Geniès, vallées des Beunes, Les Eyzies.
3. Organisation d'une sortie d'une demi-journée, un samedi après-midi d'avril, pour une vingtaine de personnes, pour la visite du monastère orthodoxe de la Transfiguration.
4. Rallye Fénelon : une proposition de rallye sera mise à l'étude pour les vacances de Toussaint 2027.
5. Journées citoyennes pour l'installation de l'atelier de charronnage à Borrèze (dates à définir).
6. Journées citoyennes pour terminer le lavoir de Nadaillac (dates à définir).
7. Journées Européennes du Patrimoine à reconduire pour Nadaillac et Eybènes.
8. Poursuite de l'Atelier OC & Atelier danse.

9. Poursuite des travaux de géolocalisation du petit patrimoine.
10. Poursuite des recherches et rédaction sur l'histoire locale (1939-1947).
11. Idée de soirée occitane ou conte (à définir).

D'autres activités peuvent être programmées si des personnes veulent bien les prendre en charge. Toute idée de nouveau projet sera la bienvenue.

8 CLOTURE DE SEANCE

Après avoir répondu aux questions diverses la séance est levée. Les présents sont invités à lever le verre de l'amitié

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par la secrétaire et les coprésidents.

A Salignac le 16 février 2026

La secrétaire Coprésident A Coprésident B Coprésident C Coprésident D

